

40h sommeil module 1: Physiologie et pathologies du sommeil

Formation en inter



Public

Médecins
Validant DPC pour les
pneumologues



Durée

10 heures (1,5 jour) Jour 1 de 9h00 à 17h00 Jour 2 de 9h00 à 12h00



Pré-requis

Être titulaire du DE



Tarif

950 € HT/participant



Dates

17 et 18/11/2023



Effectif

5 places minimum10 places maximum



Lieu

Association le Don Du Souffle 1 esplanade Pr François Barale 25000 Besançon

Pour vous inscrire, cliquez ici



Objectifs de la formation

Depuis le 1er janvier 2021, les nouveaux prescripteurs de ventilation par pression positive continue (PPC) doivent justifier d'un parcours de formation DPC « Sommeil » spécifique de 40 heures. Cette formation est le module 1 sur 4 du parcours, elle est conforme à la réglementation.



Contenu pédagogique

- Décrire les mécanismes physiologiques du sommeil,
- · Définir la composante génétique et les variabilités individuelles,
- Expliquer l'organisation d'une nuit de sommeil normale,
- Expliquer l'évolution du sommeil avec l'âge,
- · Définir les fonctions principales du sommeil,
- Déterminer les risques d'un sommeil altéré ou d'une dette de sommeil,
- Différencier les principales pathologies du sommeil,
- Appréhender la physiologie de la respiration à l'éveil et pendant le sommeil,
- Définir les syndromes d'apnées du sommeil en les différenciant

Intervenante:

Dr V. GILLET - médecin du sommeil au centre Ellipse

Méthodes pédagogiques

- Méthode affirmative : exposé théorique
- Méthode interrogative : feed-back permanent entre les stagiaires et l'intervenant
- Méthode active : QCM

Délai d'accès

Clôture des inscriptions 15 jours avant le début de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation Pré et Post-formation : mesure des acquis en termes de compétences à l'entrée et à la sortie de la formation

Validation de la formation

Attestation DPC pour les pneumologues Attestation de fin de formation pour les autres spécialités

Renseignements & accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les apprenants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un entretien auprès du référent handicap :

> Ségolène Favre 03 63 08 51 60 sfavre@education-formed.org